



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°20-35

L'an deux mille vingt, à 10 h

Le 15 décembre, à Charleville Mézières en visioconférence

Date de convocation	8 décembre 2020
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	51 Titulaires
● Suppléants	51 Suppléants
● Présents	<b>36 Présents</b>
● Votes par procuration	0 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. Michaël DUFLOX (représente M BESSADI)	M. Michel SABATIER (représente M TRONÇON)
M Philippe CLAUDE	M JP CHABOUSSON (représente JF VALLOIRE)
M Jean François GOSSET	M Alain DUPOMMIER
Mme Ines de MONTGON	M Dominique COLLIN
M Boris RAVIGNON	M. Claude VALDENNAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M Yannick ROSSATO
Mme Edith COLIN	M Kevin GENGOUX
M Christian WEISS	M André LIEBEAUX
M Philippe RAVIDAT (représente M DEVRESSE)	M. Sylvaine GERARD
Mme V. ROGISSART (représente Mme FLORES)	M Pierre CORDIER
M. Sébastien PAULET	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Ch. MAGISSON (représente Mme OLIVIER)	Mme Danielle COMBE
M Pascal LEPAGE	Mme Maryse DEPAS
M Hervé CORVISIER	Mme Mireille GAZIN
M. Michel LALLEMAND	M Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLOT	M Guillaume MARECHAL
M. Jean SIMONIN	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Jean Pierre CALLAIS	
M J.B. CHOISIT (représente M JONET)	

#### Objet de la délibération :

### PROJET HEBMA – AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE

Résultat du vote
A l'Unanimité

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°20-35

### Objet de la délibération :

### Projet HEBMA AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRE D'OEUVRE

L'exécution des études Projet a conduit au dépôt du dossier réglementaire relatif aux aménagements HEBMA auprès des services instructeurs le 25 octobre 2018 puis à nouveau le 11 février 2020, dans sa version consolidée.

L'enquête publique s'est déroulée du 6 juillet au 10 août 2020, en parallèle de l'enquête parcellaire. Ces phases d'instruction et d'enquête publique ont permis d'affiner la conception de certains aménagements afin de tenir compte des exigences des services de l'Etat et des attentes des différentes parties prenantes.

**L'arrêté inter-préfectoral portant déclaration d'intérêt général, autorisation environnementale et dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées a été signé par les Préfets de la Haute-Marne et des Vosges le 27 octobre 2020.**

Comme indiqué dans un courrier du maître d'œuvre daté du 02 juin 2020, le coût des travaux a été mis à jour compte-tenu, d'une part, des aménagements ajoutés au projet ou modifiés suite à la phase d'instruction et d'autre part, de l'évolution de l'économie des travaux depuis ces dernières années.

Des échanges ont eu lieu entre le maître d'ouvrage délégué et le maître d'œuvre et le montant prévisionnel définitif des travaux a été arrêté

Conformément aux articles III.2 « Forfait de rémunération » et VII « Coût prévisionnel des travaux » du cahier des clauses particulières du marché de maîtrise d'œuvre, le montant estimatif des travaux, que le maître d'œuvre s'engage à respecter, fait ainsi l'objet du présent avenant (joint en annexe).

Le montant prévisionnel définitif des travaux proposé par le maître d'œuvre est de 17,5 M€ HT. Sur la base de ce montant, la rémunération définitive du Maître d'œuvre serait de 2 375 864 € HT.

Il est donc proposé au comité syndical d'autoriser le président à signer un avenant avec le Maître d'œuvre arrêtant ce montant de travaux prévisionnel définitif et la rémunération du maître d'œuvre qui en découle.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical :

**AUTORISE le Président à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le montant prévisionnel définitif des travaux et le taux de rémunération du maître d'œuvre, annexé à la présente**



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON  
2020.12.16 19:30:19 +0100  
Ref:20201216\_122545\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président

<b>DETAIL des Votes</b>		
CA Ardenne Métropole	<b>M Michel DUFLOX</b>	<b>Pour</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Philippe CLAUDE</b>	<b>Pour</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Jean-François GOSSET</b>	<b>Pour</b>
CA Ardenne Métropole	<b>Mme Inès de MONTGON</b>	<b>Pour</b>
CA Ardenne Métropole	<b>M. Boris RAVIGNON</b>	<b>Pour</b>
CA Longwy	<b>Mme Véronique CASTRONOVO</b>	<b>Pour</b>
CA Longwy	<b>Mme Edith COLIN</b>	<b>Pour</b>
Codecom Aire à l'Argonne	<b>Christian WEISS</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>M Philippe RAVIDAT</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>Mme Virginie ROGISSART</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ardenne Rives de Meuse	<b>M. Sébastien PAULET</b>	<b>Pour</b>
Codecom Argonne Meuse	<b>M Christian MAGISSON</b>	<b>Pour</b>
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	<b>M. Pascal LEPAGE</b>	<b>Pour</b>
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	<b>M. Hervé CORVISIER</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Michel LALLEMAND</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Yvon HUMBLOT</b>	<b>Pour</b>
Codecom Ouest Vosgien	<b>M. Jean SIMONIN</b>	<b>Pour</b>
Codecom Pays Colombey Sud Toulais	<b>Jean-Pierre CALLAIS</b>	<b>Pour</b>
Codecom des Portes du Luxembourg	<b>M Jean Bernard CHOISIT</b>	<b>Pour</b>
Codecom des Portes du Luxembourg	<b>M Michel SABATIER</b>	<b>Pour</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M Jean Pierre CHABUSSON</b>	<b>Pour</b>
Codecom du Sammiellois	<b>M. Alain DUPOMMIER</b>	<b>Pour</b>
Codecom Terre d'Eau	<b>M. Dominique COLLIN</b>	<b>Pour</b>
Codecom Terre d'Eau	<b>M. Claude VALDENNAIRE</b>	<b>Pour</b>
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	<b>M. Kévin GENGOUX</b>	<b>Pour</b>
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	<b>M. Yannick ROSSATO</b>	<b>Pour</b>
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	<b>M. André LIEBEAUX</b>	<b>Pour</b>
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	<b>Mme Sylvaine GERARD</b>	<b>Pour</b>
Conseil Départemental des Ardennes	<b>M. Pierre CORDIER</b>	<b>Pour</b>
Conseil Départemental de la Haute-Marne	<b>Mme Fabienne SCHOLLHAMMER</b>	<b>Pour</b>
Conseil Départemental de la Meuse	<b>Mme Danielle COMBE</b>	<b>Pour</b>
Région Grand Est	<b>Mme Maryse DESPAS</b>	<b>Pour</b>
Région Grand Est	<b>Mme Mireille GAZIN</b>	<b>Pour</b>
Région Grand Est	<b>M. Edouard JACQUE</b>	<b>Pour</b>
Région Grand Est	<b>M. Guillaume MARECHAL</b>	<b>Pour</b>
Région Grand Est	<b>Mme Christine NOIRET-RICHET</b>	<b>Pour</b>

